

U.F.O

INFORMATIONS



NUMERO SPECIAL

SOMMAIRE

- 1/ - Présentation
- 2/ - Groupements et membres présents.
- 3/ - Présentation des nouveaux groupements.
- 4/ - Rapport général.
- 5/ - Rapport commission CECRU.
- 6/ - Additif-Rectificatif au protocole de Coopération.
- 7/ - Rapport commission veillées et liaisons radio.
- 8/ - Rapport commission enquête.
- 9/ - Rapport commission "Contactés".
- 10/ - Liste complémentaire à l'annuaire Ufologique.
- 11/ - Tableau "Alerte téléphonique".
- 12/ - Liste des groupements signataires du protocole.
- 13/ - Questionnaire-réponse (Uniquement destiné aux groupements
signataires).

N° 0 0 0 1 4

!!!!!!!!!!
!!!!!!!!!!
!!!!!!!!!!
!!!!!!
!!!!
!!!
!

UFO-INFORMATIONS - Bulletin de l'A.A.M.T. - 29, Rue Berthelot
26000 - VALENCE
N° Spécial - Tirage 120 exemplaires - Dépôt légal 3° Trim. 78
Directeur de la Publication : Michel DORIER.- N° CPPP : 60112

René Faudou
JR

Chers amis,

Le 3 et 4 juin s'est tenu à Imbours, en Ardèche, la 3^{ème} réunion du C.E.C.R.U. (Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique.)

19 groupements ufologiques de langue française y ont envoyé des représentants, soit jusqu'à 90 personnes le dimanche (Femmes et enfants compris, en particulier pour les groupes du Sud-Est qui, connaissant le site de Imbours, village de vacances, pour avoir participé en juin 1977 à une rencontre amicale, avaient pu apprécier les commodités du lieu).

L'A.A.M.T. avait été chargé de l'organisation du Week-end, et fut assistée par le GREPO pour l'accueil des participants.

Cette 3^{ème} réunion bien que placée sous le signe du soleil, débuta difficilement, la salle de réunion se prêtant assez mal à une rencontre d'une telle importance numérique.

Certains groupements, présents pour la première fois à une rencontre ufologique ont pu être surpris par le brouhaha constaté à certains moments !! Que tous comprennent que nous fumes "victimes" de notre succès ; il est évident (et c'était un peu prévisible) que le GECRU devra roder ses méthodes de réunion. Une certaine discipline dans les interventions orales devra être dorénavant respectée par tous, les organisateurs des prochaines réunions devront tenir compte de cet état de fait pour un bon déroulement des rencontres. La nécessité de connaître (donc de prévoir) la composition des commissions et de désigner un rapporteur et un président par commission, est apparue à Imbours.

Nous vous remercions de votre présence à Imbours, et nous espérons que vous tiendrez compte de ces quelques réflexions pour faciliter la tâche des organisateurs à l'avenir.

Pour le C.E.C.R.U. l'A.A.M.T. responsable
de la réunion.

David DUQUESNOY

GROUPEMENTS ET MEMBRES PRESENTS

- 1/ AAMT : Valence - 07-26
DUQUESNOY David (Pt) et Mme - PATTARD Jean Pierre (S.Gen) et Mme - FIGUET Michel (Arch)
FOURNIER Jean Michel et Mme - SEGUET Jean Louis - VINCENT Luc - ROMEZIN Geoffroy et
Mme (Dimanche),
- 2/ ABEPS : Beaune - 21
Mme JOLY Madeleine (Pte) et Mr AUBERT Michel.
- 3/ ADRUP : Dijon - 21
GEOFFROY Patrick (Pt) - HAMMER Gilles (Responsable UFO) et Mme.
- 4/ ADEPS Méditerranée - Antibes/St-Raphael - 06-83
FUMOUX Jean Charles (Pt) et Mme - ALOS Claude (V-Pt) - Mrs BAILEY et ROSSIGNOL.
- 5/ Les Amateurs d'Insolite - Macon - 71
MELLERET Pierre (S.Gen) et CANOT Jean.
- 6/ CEMOCPI : St-Etienne - 42
BERLIER Patrick (Pt) - TIXIER Michel et Mme - Mlle SANCHEZ Michèle.
- 7/ CSERU : Chambéry - 73-74
GRESLOU Nicolas (Pt) et Mme - ROULET Jacques (V.pt) - CHAZOTTES Serge (Arch/Surveil)
et Mme - BARTOLO (Detect.) - DETRE et Mme.
- 8/ GERO : Besançon - 25
FROIDEVEAUX Roland (Pt) , TUPIN Pierre (Enq) - MUSNIER P.
- 9/ GLRU : Leangeac/le Puy - 43
PEYRET Gilbert (Pt) - Mrs ACHARD, DOLSOT, MOULHADE, SARRET.
- 10/ GREPO : Sorgues - 84
FAUDRIN René (Pt) - TROADEC J.Pierre (S.Gen) et Mme - VEVE Jean Christophe.
- 11/ GRIPHOM : Marseille-13
BEDET Jean (Pt) et Mme - PRAT Michel (S.G) et Mme - Mme BATTITAGY - Mrs SERINI
et MARTEL.
- 12/ GROUPE 03100 : Montluçon - 03
GIRAUD Jean (Animateur) - DUFOURNY Michel - RIVIERE Christian.
- 13/ GROUPE PALMOS : Montpellier - 34
DUPI Bernard (Pt) - CHARTON Jean Pierre (V-Pt) et Mme.
- 14/ KRUPTOS : Lyon - 69
Mrs POTY Georges, SIRVAUX et BESANCON.
- 15/ SLEPS : Genève (Suisse)
MARINELLO Marc (Pt) et Mme - Mr GILLIET Serge et Mme - Mr MONNEY et Mme -
Mr PAILLARD Christian et Mme.

- 16/ SPEPSE : Région Parisienne
BONNAVENTURE Raymond (S.Gén) - MONTREUIL Pascal (Trés) - RICHARD Gilles et Mme
PINVIDIG Thierry ,
- 17/ SVEPS : Toulon - 83
GREBELY Franck (V-Pt) - Mlle GUERIN Denise - BOISNARD Albert.
- 18/ VERONICA : Nîmes - 30
GOUIRAN Charles (Pt) - Mr MICHEL Roger (S.Gén) et Mme - JARRETIE Gérard (Resp-Enq)
- 19/ UROMOC : Cusset -03
PAROT François (Responsable)
- 20/ LDLN ISERE - Grenoble - 38 à titre individuel
PICARD Michel et Mme
- 21/ LDLN Var - Le Luc en Prpvence - 83 à titre individuel
KALMAR Eric

53 Groupements et une Vingtaine d'individuels (Majorité LDLN) ont été invités.
19 Groupements étaient présents et 2 individuels.

FRANCE : AESV (13) - CFRU (57) - CRUN (06) - GEPO (42) - GNEOVNI (59-62) - GPUN (54)
GREU (94) - GROUPE 5255 (52-55) - GGU (33) - GTROVNI (10) - GROUPE PHOBOS (91)
GERPI (16-17) - CNRE (57) - GRROVNI (31).

LUXEMBOURG : CLEU.

N'ont pas répondu :

BELGIQUE : GESAG - SIDIP-DETECTOR.

Certains groupes régionaux n'ont pas été invités, qu'ils veuillent bien nous en excuser cet oubli est dû au fait que nous n'avons eu connaissance de leur existence qu'après ou au cours de la réunion de Imbours.

PRESENTATION DES NOUVEAUX GROUPEMENTS

LES AMATEURS D'INSOLITE :

- Groupement pluraliste dont une dizaine de membres s'occupent d'ufologie, en particuliers détection et enquêtes.
- Possède un groupe parapsychologie et un groupe Archéologie.
- Sa zone d'activité est la région de Macon.
- Edite un bulletin semestriel : L'INSOLITE.

A.B.E.P.S. :

- Association Beaunoise des Phénomènes Spatiaux.
- Créée en début 1978, ce groupe est en relation avec l'ADRUP.
- Son activité principale est la tentative de contact, par des veillées d'observation et la projection d'appel lumineux.
- S'oriente principalement sur l'aspect parapsychologique du phénomène OVNI.

C.E.M.O.C.P.I. :

- Existe depuis 10 ans, mais déclaré depuis Janvier 1976.
- A environ 15 membres.
- Son action se développe sur les thèmes suivants :
 - Enquêtes, veillées d'observation, études cartographiques,
 - Détection,
 - Information du public.
- A effectué une étude sur les observations de 1967 (Statistiques par Ordinateur)
- Zone d'action : Région de Saint Etienne, Loire, Nord Hte Loire, Nord Ardèche.

GROUPE 03100 :

- Ce groupe tout en étant non déclaré (un des seuls groupes qui n'a pas de problème financier) est une section de la MJC de Montluçon.
- Ses activités : enquêtes, études des témoins.
- Met à la disposition des ufologues défavorisés son bulletin INFO-OVNI qui a la particularité de développer dans chacun de ses numéros une étude spécifique. A aussi publié 3 catalogues régionaux : ALLIER, CREUSE, AUVERGNE.
- Diffuse en nombre limité des diapositives (Maquettes de reconstitution de cas)
- Zone d'action : Allier et Creuse.

GROUPE UROMOC :

- Tout nouvellement constitué ce groupe travail en relation avec le GROUPE 03100.
- Activités : Enquêtes en Corrèze et Allier.

S.P.E.P.S.E. :

- Créée fin 1977, déclarée en Avril 1978.
- La SPEPSE se définit comme une structure d'accueil et de réflexion, une coopérative d'idée des ufologues parisiens.
- Tente de définir la réalité ou la non existence du phénomène.
- Sa structure est par groupe de recherche :
 - Recherche thématique , Marinufo (Observations en Mer)
 - Projet Magonia, Etude de perception du phénomène par les témoins.
 - En cours : restructuration du G.T.R. (Detection) LDLN, et de FIDUFU (Fichier documentation Informatique) LDLN.
- Zone d'activité : la région Parisienne.
- Edite un bulletin de liaison des ufologues parisiens : UFOLOGIE CONTACT.

COMPTE RENDU GENERAL - PRESENTATION DES COMMISSIONS

La 3^{ème} session du CECRU a débuté le Samedi 3 Juin à 14h 30; l'ouverture de la réunion fut faite par le président de l'A.A.M.T, groupe organisateur assisté du président du C.S.E.R.U. organisateur de la session précédente et du Secrétaire général de la SPEPSE organisateur de la prochaine session.

La présentation de plusieurs groupes nouveaux (voir liste de ces groupements) fut suivi des préambules administratifs, lecture de courrier : GNEOVNI, GPUN, GIU etc, et de commentaires généraux sur la réunion et le CECRU. La plupart de ces points ont d'ailleurs été débattu par la commission CECRU; Enfin ce fut la constitution des commissions.

COMMISSION CECRU : Commission Administrative (Voir Compte rendu).

COMMISSION VEILLEES ET LIAISON-RADIO : devant se prononcer sur l'organisation et le fonctionnement des veillées. (Voir compte rendu).

COMMISSION ENQUETES : Cette commission a travaillé sur le rapport d'observation type élaboré par la SLEPS (Suisse) suite à la réunion de Chambéry (Voir compte rendu).

COMMISSION SYMBOLIQUE : Un certain nombre d'éléments centralisés par le GPUN (Nancy) nous avaient été communiqué, mais faute de membre pour y travailler, cette commission fut reportée à une date ultérieure. Le GPUN continu donc a centraliser les informations pour la mise en place d'une symbolique commune pour les catalogues d'observations.

COMMISSION DETECTION : Faute de rapport complet voici un bref aperçu des travaux de cette commission.

- Une présentation de matériel de détection a été faite par plusieurs groupements, mais aucun test comparatif sur les sensibilités des détecteurs n'a été effectué.

- On retiendra cependant :

****** La présentation par la SLEPS d'une mini-station de détection comportant plusieurs capteurs connectés à une unité centrale de mini-ordinateur avec affichage des informations sur un écran cathodique et possibilité d'introduction des paramètres par clavier. Technique de professionnel mais de coût relativement élevé (6.000 à 10.000 frs). Modèle expérimental, mais qui pourrait être rapidement opérationnel.

****** La présentation par le GRIPHOM d'une station de détection, moins sophistiquée mais opérationnelle, réalisée avec des moyens plus modeste que la SLEPS d'un encombrement plus important, mais qui a fait ses preuves et dont une démonstration de fonctionnement fut effective durant la veillée du 3 juin au soir.

Un regret pour cette commission, pas de compte rendu écrit, mais du travail palpable et des réalisations astucieuses.

COMMISSION GEOLOGIE : proposition de l'étude des sites d'observations rapprochées sur le plan géologique, cette commission fut reportée faute de participants.

COMMISSION "CONTACTES" : Improvisée au dernier moment, étude du phénomène contactés (Voir compte rendu).

Les commissions se sont réunies séparément et ont délibéré le samedi après midi de 15 H 30 à 18 H. Un rapport oral a été présenté le dimanche matin à l'ensemble des participants.

Le Samedi en soirée pendant que certaines équipes préparaient la veillée (matériel, véhicules Radio), le groupe 03100 présentait une série de diapositives remarquables. Il s'agit de reconstitution de cas à partir de maquettes, les grands classiques, et des rencontres de 3ème type. Ce travail qui reproduit jusqu'aux effets lumineux a nécessité au groupe 03100 plus de 2000 heures de travail. De nombreuses demandes de copies furent demandées à ce groupe.

Suite à cette présentation, vers 22 h les congressistes se sont dispersés dans le centre, sur le point de veillée, où le GRIPHOM mettait en oeuvre sa station, dans les bungalows des uns ou des autres, ou des discussions sans fin eurent lieu. Ce fut sans doute le moment le plus profitable pour beaucoup d'ufologues, qui une fois de plus pouvaient échanger de nombreuses idées.

Le dimanche matin à 9 h 30 ; rapports des commissions, propositions de modification du protocole de coopération avec commentaires et suggestions des congressistes. (Voir compte rendu de la commission CECRU).

Puis J.C. FUMOUX de l'ADEPS présenta une série de diapositives prises le 14 juillet 1977 à Antibes et commenta le résultat d'analyse faites par un laboratoire du CNRS.

Enfin, en début d'après midi, les responsables de groupements se sont réunis pour tirer quelques conclusions de cette 3ème session du CECRU et préparer la 4ème session qui aura lieu les 14 et 15 octobre 1978 à Dourdan dans la région parisienne sous l'égide de la SPEPSE.

Un communiqué final fut rédigé pour la presse dont une copie se trouve en fin du présent rapport.

Un certain nombre de documents sont annexés au compte rendu de cette 3ème session :

- un complément à l'annuaire ufologique,
- le nouveau tableau d'alerte téléphonique,
- la liste des groupements membres du C.E.C.R.U.
- Un questionnaire réponse (uniquement destiné aux signataires du protocole) à retourner à l'A.A.M.T. avant le 23 septembre et non le 15 comme indiqué sur le questionnaire, suite au retard dans la parution de ce compte rendu.

Pour le C.E.C.R.U. le rapporteur de
la 3ème session : D. DUQUESNOY (A.A.M.T)

NB : Si des points ont été oublié veuillez nous le faire savoir, n'ayant pas participé à toutes les commissions, un certain nombre de faits ont pu m'échapper.

=====

IMPORTANT

N'oubliez pas de retourner vos réponses pour la réservation de la 4ème session du C.E.C.R.U. AVANT LE 9 SEPTEMBRE 1978 A LA S.P.E.P.S.E.

=====

RAPPORT DE LA COMMISSION C.E.C.R.U.

Cette commission a pour but de débattre de la partie "administrative" du CECRU, c'est à dire :

- de traiter et essayer de régler les problèmes d'organisation et de la bonne marche du Comité,

- rediscuter pour modifications ou améliorations, le protocole de coopération, à la lumière des travaux et des réunions précédentes.

La totalité des changements au protocole étant ensuite soumise aux membres participants.

COMPOSITION DE LA COMMISSION :

A.A.M.T (Duquesnoy) - VERONICA (Gouiran) - SVEPS (Crebely) - CSERU (Greslou)

SPEPSE (Bonnaventure et Montreuil) - GREPO (Faudrin) - GLRU (Peyret).

Rapporteur de la commission pour le Week-End : Nicolas GRESLOU (CSERU)

QUESTIONS SOULEVEES :

- 1/ Un certain nombre de groupements, convoqués aux réunions de Chambéry et de Imbours, et qui ont reçu tous les documents sur le CECRU et rapports de réunion, n'ont donné aucun signe de vie, et n'ont même pas retourné le formulaire de refus de participation aux réunions.

Il a été décidé de ne plus informer ces groupements, ni de les reconvoquer aux rencontres trimestrielles.

- 2/ Une lettre reçue du GNEOVNI soulève le problème de la distance (pour les groupes excentrés) et de l'obligation d'organiser un week-end trimestriel.

Il est évident que certains groupes sont géographiquement défavorisés ; c'est pour cela que le protocole de coopération prévoit l'organisation au moins une fois par an d'une rencontre dans une ville au nord de la Loire. Il devrait être alors plus facile aux groupements du Nord et de Belgique de rencontrer leurs collègues à cette occasion.

D'autre part, le fait d'adhérer au CECRU n'entraîne en aucune façon l'obligation d'organiser une rencontre. Seuls les volontaires le feront, dans la mesure de leur temps et de la capacité d'hébergement existant dans leur région, ainsi que de la possibilité de trouver un local de réunion.

- 3/ Un groupe, ne pouvant envoyer de représentants, peut-il se faire remplacer par un groupe présent, qui aurait pouvoir de discuter en son nom ?

Cela est parfaitement possible, à condition toutefois que le groupe absent assiste au moins une fois dans l'année, à une réunion (cf. III 3 du protocole).

Ceci dans un premier temps, afin que tous les groupes puissent avoir des contacts "physiques" et se connaître.

- 4/ Est-il indispensable d'indiquer sur la revue ou bulletin du groupe participant, l'appartenance au CECRU ? (cf. III 15 du protocole).

Cela semble en effet une nécessité, dans la mesure où un groupe adhère à une organisation, il se doit de le faire connaître, et de l'indiquer dans sa revue.

Cependant quelques groupes ont des revues d'un genre spécial, ou communes à plusieurs groupements dont certains ne sont pas membres du CECRU. Libre choix de décision sera donc laissé à ces groupes, dont il serait stupide de se priver pour des motifs journalistiques. Rien ne les empêche cependant de faire quelques articles sur le CECRU dans leur revue.

- 5/ Les réunions du CECRU doivent-elles n'être ouvertes qu'aux groupes ayant signé le protocole, ou (comme à Imbours) d'autres groupes peuvent-ils se joindre au week-end de travail (bien que n'ayant pas signé la demande de participation au CECRU.) ?
- Question d'importance. Le CECRU regroupe actuellement 21 groupements, ce qui est effectivement suffisant pour élaborer un travail commun, propre au CECRU, et dont les autres groupes seraient écartés.
- D'un autre côté, certains groupes seraient tentés de participer à une rencontre, en observateur, pour voir, avant de prendre une décision ferme. Le problème n'est pas simple.
- Aussi décision a-t-elle été prise d'attendre la réunion de Paris (Oct 78) pour trancher définitivement le problème, ce qui aura laissé une année (4 réunions) de rodage et d'observation pour tous, membres ou non.
- 6/ Le CECRU peut-il admettre des chercheurs et des "ufologues indépendants", c'est à dire non membres de groupements régionaux ?
- Question là aussi d'importance. Décision sera prise à Paris, mais une solution devrait-être envisageable.
- 7/ L'A.A.M.T et la SLEPS signalent que certains groupes (KRUPOTOS de Lyon) organisent des conférences sous le titre de membre du CECRU, alors qu'ils ne sont pas adhérents au Comité de Coordination. Cela pose un grave problème de "déontologie", et indique un manque d'honnêteté des dits groupements, qui se parent de titres auxquels ils n'ont pas droit. Il est de nouveau signalé (article III 14 du protocole) que tout groupe n'ayant pas approuvé en conseil d'administration, et signé, la demande de participation, n'est en aucun cas membre du CECRU.
- 8/ Cela pose d'ailleurs le problème de l'adhésion au CECRU, par des groupes totalement inconnus ou dont le sérieux est difficile à estimer. Mais tout cela devrait se décanter rapidement, et il sera alors facile de séparer le bon grain de l'ivraie !
- 9/ Afin de rendre plus efficace la recherche ufologique, il a été proposé de dresser un répertoire (Liste, annuaire...) des spécialistes de chaque groupement, ainsi que des isolés, ce qui facilitera les contacts, échanges,... Ceux ci pourront donc se connaître, et faire le point sur leurs travaux, en dehors des rencontres trimestrielles. Cette liste sera élaborée par la SPEPSE.
- 10/ Problème des nuits de surveillance, organisées par plusieurs groupements "nationaux". Il est signalé que le CECRU participe depuis sa création, aux soirées prises en charge par la SPEPS (Toulon), et qu'il poursuivra cette collaboration. Cela n'empêche pas les groupements qui le souhaitent, de participer en plus à d'autres nuits. Il semble cependant impératif de conserver les dates fixées en commun pour l'année, afin d'éviter un éparpillement des soirées.
- 11/ Il a été d'autre part prévu par la commission le projet d'un renouvellement annuel du protocole de coopération (cf. additifs au protocole), afin d'être informé de tout changement de président ou des membres mandatés pour représenter leur groupement au sein du CECRU. Cela impose aussi une remise en question annuelle, et actualisera un protocole et un comité qui ne peuvent rester statiques (une fois qu'on a signé, la routine s'installe et même si les motivations ne suivent pas, "on reste au CECRU, après tout pourquoi pas..."...).
- 12/ Quelques modifications ont été apportées au protocole. Celles-ci figurent dans l'additif-rectificatif ci-joint. Elles ont été approuvées par la totalité des membres présents. Tout groupe absent à Imbours peut, s'il le désire, envoyer ses remarques, ou son refus, avant la réunion de Paris, auprès de l'A.A.M.T., qui reste responsable du CECRU jusqu'à la prochaine rencontre. Toute absence de réponse sera considérée comme approbation.

- 13/ Certains groupements ayant une audience et une prétention à être à la fois régional et national, cela va entraîner un problème de choix. Ne peuvent en effet être pour le moment considérés comme groupes "nationaux" français : le GEPA, LDLN et OURANOS. Certains autres ayant des correspondants dans quelques points du territoire national peuvent-ils prétendre se considérer comme groupements nationaux à part entière ? Ceci sera débattu lors de la prochaine réunion. (cf article II 1 du protocole). Pour les groupements Belges, Luxembourgeois et Suisses, le problème est à voir, mais la superficie territoriale couverte est plus faible.
- 14/ La création d'un Comité Nord Est des Groupements Ufologiques (CNEGU), se définissant dans l'esprit du CECRU, a été débattue par la commission, qui donne un accord de principe, mais attend de plus amples informations pour une prise de position ultérieure.
- 15/ Le G.I.U. (Alain BIDOUL), membre du CECRU, s'est proposé pour faire parvenir au CECRU "un condensé ou une photocopie de chaque article que nous recevons pour l'année en cours, mentionnant la date de parution, la source du journal, et le nom de l'auteur" (Lettre du 13 mai 78)... Un projet "de service de Presse commun à tous les membres", et le GIU "se ferait un plaisir d'assumer cette hypothèse de travail". L'idée est excellente, dans la mesure où le CECRU l'accepte, mais surtout si le GIU peut en assurer un tirage régulier diffusé auprès des groupes participants, et dans la mesure où ces derniers acceptent de transmettre leurs coupures de presse au GIU.
- 16/ Thierry PINVIDIC, de la SPEPSE, a expliqué son projet MAGONIA et a explicité sa circulaire. Par lettre du 18 Juin, il porte le jugement suivant : "Nous jouons la crédibilité de nos prétentions de recherches; le CECRU, c'est la tentative de coordination de la recherche; je propose un travail de recherche; nous verrons si l'ufologie française a de la suite dans les idées. (...)" Il définit 16 régions de travail. C'est pour le CECRU l'occasion de tester son efficacité. Pour tous renseignements, lui écrire. (Voir adresses en annexe.)

TRES IMPORTANT :

Il a été décidé à l'unanimité de ne convoquer en aucun cas la presse pendant les délibérations du CECRU. CECI EST IMPERATIF. Par contre le groupement organisateur est chargé des contacts avec la presse et de la rédaction du communiqué final destiné à publication par celle-ci.

Le questionnaire réponse concernant les travaux de la commission CECRU n'est adressé qu'aux groupements signataires du protocole.

Pour la Commission : Le Rapporteur

Nicolas GRESLOU

- C.E.C.R.U. - ADDITIF-RECTIFICATIF au PROTOCOLE DE COOPERATION -

II - L'ESPRIT DU CECRU.

- ✕ - Article 3 : Rajouter :
" De même que les problèmes opposant 2 ou plusieurs groupements et ne concernant que ces groupements ne pourront en aucun cas être débattus dans le cadre des réunions du CECRU".
- ✕ - Article 6 : Rajouter :
Quand un groupement reçoit une demande de renseignements d'une personne n'habitant pas dans sa zone habituelle d'activité (Cf. gens qui écrivent de loin, ayant trouvé votre adresse dans le dernier livre de Bourret...), il serait logique que ce même groupement communique les coordonnées de ce correspondant au groupe le plus proche du lieu de résidence de ce dernier. Cela éviterait le gaspillage des bonnes volontés ou de futurs adhérents. Cet article ne concerne pas bien sur l'abonnement à une revue

III - FONCTIONNEMENT DU CECRU.

- ✕ - Article 3 : Rajouter :
Les groupes qui ne peuvent; pour différentes raisons, participer à une rencontre trimestrielle, doivent de toutes façons confirmer leur absence en retournant le formulaire de participation. A la 2 ème convocation sans réponse, le groupe en question sera considéré comme ne désirant plus faire partie du CECRU.
- ✕ - Article 4 :
"Le groupe organisateur assure la fonction de président de séance"
Rajouter :
"Il sera secondé par les responsables de la rencontre précédente et de la rencontre suivante, afin d'assurer une meilleure coordination et passation de fonctions."
- ✕ - Article 6 : Rajouter :
Tout groupe qui n'aura pas retourné son formulaire de participation à la date fixée par le groupe organisateur, ne sera pas admis au bénéfice de la réservation, et son hébergement ne sera pas assuré.
- ✕ - Article 15 : supprimer et remplacer par :
" Il est souhaitable que tout groupe membre du CECRU en fasse part dans chaque numéro de sa revue ou de son bulletin."
- ✕ - Article 17 : Rajouter :
" Les groupes membres du CECRU renouvelleront chaque année, à la réunion de Mars, leur participation au Comité, et confirmeront le nom et les fonctions du ou des membres habilités à le représenter aux réunions."

RAPPORT DE LA COMMISSION VEILLEES D'OBSERVATION
et LIAISONS RADIO

Cette commission a pour but de débattre des différents problèmes concernant les soirées de surveillance et les liaisons Radio.

A/ LES VEILLEES.

Deux directions apparaissent concernant ces veillées :

**** Certains groupements effectuent ces soirées dans une optique parapsychologique (ABEPS, KRUPOTOS) provoquant même, semble-t-il l'apparition d'OVNI. Les soirées d'observations sont utilisés pour tenter le contact.**

**** Cependant la majorité des groupements font les veillées classiques sans tentatives de provocation du phénomènes.**

Les groupements qui participent aux veillées mensuelles SVEPS se montrent satisfait de la façon dont sont organisées ces soirées par Eric COHEN et son équipe. (Réponse rapide au courrier, comptes rendus envoyés régulièrement etc,...)

Quelques questions apparaissent :

- Quelle est l'utilité de ces soirées, les résultats étant assez décevant en ce qui concerne les observations ?
- Quelles sont les exploitations possibles de ces heures passées sous la voute celeste ?

La réponse est à la SVEPS qui centralise les rapports, mais aussi à tous les groupements qui participent à ces veillées de faire des propositions.

EN RESUME : le travail effectué par la SVEPS n'est pas négligeable et est intéressant, mais il semble nécessaire d'envisager une prologation à cette action. Il est donc recommandé à tous les groupements de poursuivre les veillées, qui continuent d'un commun accord à être centralisés et exploités par la SVEPS, et d'envoyer toutes leurs suggestions à Eric COHEN. Ceci n'empêche nullement les groupements qui le désirent de participer à d'autres veillées selon leur goût et leur disponibilité.

B/ LES LIAISONS RADIO.

Plusieurs groupements étant équipés en TX (appareil émetteur-Recepteur) un certain nombre de règles sont à respecter.

Le canal 3 (26.985 Mhz) reste celui des surveillances OVNI. Les groupements présents possédant une radio sont d'accord pour que les faits suivants soient appliqués de façon stricte :

- Rester sur le canal 3 ou le 17 (canal de dégagement 27,165 Mhz) durant toute la soirée, ne pas faire le tour des 40 canaux sans arrêt, pour faire des DX (Grandes distances) ou envoyer ses 73 (amitiés, poignée de main) aux collègues.
- Ne pas raconter sa vie sur le 3, mais rester Stand-By écoute, éviter les paroles inutiles.
- Demander aux OMs (Radio-Amateurs) non en surveillance OVNI de faire des QSY (Changer de fréquence) sur un autre canal.
- S'annoncer en début de surveillance (avec QTH -Localisation-) et au moment de l'arrêt en donnant son indicatif.

- Penser à laisser un blanc entre la reception et la réponse
- Penser à répéter les messages.

La Station DRAGON 30 (VERONICA) semble être la mieux placée pour servir de P.C. et passer les QSP (Relais de message), c'est donc par elle qu'il faut passer.

Ces règles étant à respecter une fois par mois cela semble donc être réalisable puisqu'il reste 29 à 30 jours pour moduler et faire du DX.

EN RESUME : Ne pas oublier que les liaisons Radio sont un accessoire des veillées d'observations. Cependant il est intéressant de constater que la liaison radio permet de se sentir moins isolé et que son développement, en particuliers sur le SUD-EST, a sensibilisé de nombreux Radio-Amateurs au phénomène OVNI.

Pour la Commission : Le rapporteur
Jean Pierre PATTARD (A.A.M.T)

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ENQUETE

Cette commission avait pour but l'étude d'un rapport d'observation type dont l'élaboration du projet avait été confié à la SLEPS (Suisse).

Cette commission comportait une dizaine de membres parmi lesquels des représentants de l'AAMT, l'ADRUP, le GERO, la SPEPSE, la SLEPS, le Groupe VERONICA et quelques autres membres des groupements dont je ne me souviens plus le titre.

Devant l'hésitation des divers membres à entamer la discussion, j'en ai pris l'initiative en rappelant que la SLEPS avait présenté un projet cohérent de rapport d'observation, qui paraissait à la fois simple, clair et complet.

En temps que membre représentant le groupe VERONICA, j'ai toutefois objecté que les questions relatives à la santé du témoin, aux traitements suivis, voire à l'ingestion d'alcool préalablement à l'observation avait un caractère inquisitoire outrancier. Les autres membres de la commission m'ont alors dit que ce rapport d'observation ne devait pas être confondu avec l'enquête elle-même ; j'ai acquiescé à leur justification en appelant toutefois leur attention sur le fait que ce modèle de rapport risquait de servir aussi de support d'enquête et dans ce cas conduire à certaines erreurs préjudiciables à l'ufologie. Il me paraît important dans le compte rendu d'Insbours d'insister sur ce point.

J'ai objecté ensuite qu'une place insuffisante était laissée à l'évolution du phénomène observé, évolution des couleurs, des formes, de la vitesse, de la trajectoire dans le temps et dans l'espace ; et j'ai proposé d'ajouter au modèle de la SLEPS des tableaux détaillés comparables aux tableaux d'études des variations de courbes géométriques. Il m'a été répondu que le croquis annexe devait répondre en tous points aux précisions demandées et j'ai alors proposé d'ajouter un alinéa sur la page réservée au croquis précisant que l'auteur du rapport devait en marge de la trajectoire dessinée à l'échelle sur une représentation du terrain, noter les horaires, les vitesses, les formes, les angles d'observations en altitude, voire les altitudes.

Le représentant de la SPEPSE a ensuite objecté que cette fiche bien que complète ne répondait pas au besoin des "observations en mer". Bien que ce problème nous ait paru marginal il lui a été accordé de présenter le modèle particulier qu'il proposait. Encore que sa fiche reprenne tous les éléments de la fiche terrestre et en ajoute peu qui soient spécifiquement marins. Il a donc été chargé de la rédaction du supplément "marine" qu'il s'engage à présenter à la réunion de Paris dans sa forme définitive.

Cette objection étant accueillie, il apparut aussitôt qu'une fiche particulière à l'aviation s'avérerait tout aussi nécessaire et le représentant de l'ADRUP, a accepté de rédiger pour la réunion de Paris ce modèle "air" particulier.

C'est trois modèles étant admis il a été décidé que le modèle "Terre" de la SLEPS serait immédiatement utilisé par les groupes représentés à la commission chaque fois qu'un rapport serait transmis hors du cercle du groupe rédacteur ; que ce soit à des groupes amis ou par exemple à un organisme extérieur au CECRU comme le GEPAN.

La commission s'est alors séparée sur cette bonne résolution, laissant le soin à l'assemblée générale de décider de la "systématisation" de la transmission des rapports.

J'ai personnellement émis le souhait que dans un avenir non déterminé, mais proche, tous les rapports intéressants soient systématiquement transmis à un organisme centralisateur propre au CECRU, qui en fasse la synthèse, en tienne un fichier informatique et puisse à la demande renseigner utilement les groupements adhérents cherchant un recoupement des observations locales.

On se souvient qu'à la réunion finale la SLEPS s'est proposée pour coder les rapports en vue de leur utilisation, de leur dépouillement et de leur informatisation.

Personnellement je retire de cette réunion l'impression que la SLEPS était venue en force, avec l'idée préconçue d'imposer ses vues en des domaines particuliers et qu'elle y est parvenue. Je ne saurais pour ma part que me féliciter de voir un groupe centraliser les efforts de tous s'il ne doit pas en tirer une vanité qui risquerait de nuire à la coordination...

Je pense que c'est dans le domaine des rapports d'observation, de leur recoupement et de leur centralisation que le CECRU fera le mieux et le plus rapidement sentir son action et qu'il conviendra d'y attacher une attention particulière.

Pour la commission Enquête

Le rapporteur : Colonel R. MICHEL
(Groupe VERONICA)

RAPPORT DE LA COMMISSION CONTACTES

Cette commission non prévue au départ, fut improvisée à Imbours. Son but est de tenter l'approche du phénomène des "Contactés" en ufologie. Tâche délicate et à aborder avec prudence.

Après délibération, les membres de la commission se sont mis d'accord sur les points suivants :

- Le problème que posent les "contactés" est certainement le plus "empoisonnant" de l'ufologie. Mais cela ne constitue pas une raison suffisante pour le rejeter à priori.

- Jusqu'à maintenant hélas, le problème n'a été abordé que dans deux attitudes d'esprit radicalement opposées, mais toutes aussi absurdes et criticables. D'une part, il y a ceux qui on CRU aux "contactés" comme on croit en Dieu ou en la terre plate... et d'autre part, il y a ceux qui se sont dit que le problème était à l'EVIDENCE tellement débile que cela ne valait même pas la peine de se pencher dessus. La commission a donc jugé qu'il était temps qu'une étude OBJECTIVE de ces cas soit effectuée.

- Quand bien même le problème n'aurait-il aucun rapport avec l'ufologie (en effet tout reste à prouver), il serait susceptible de nous en apprendre beaucoup sur la nature humaine, tant sur celui qui se dit "contacté" que sur l'impact de ses propos sur ses concitoyens.

- Le problème des "contactés" nécessite, pour commencer et au minimum une analyse psycho-sociologique des "contactés" et de leur entourage.

Afin de pouvoir commencer à réaliser une approche saine du problème la commission propose que dans un premier temps :

- Une liste la plus complète possible de tous les "contactés" soit dressée.

- leurs déclarations soient intégralement enregistrées sans se préoccuper de chercher à y apporter des commentaires, critiques ou jugements.

Aimé MICHEL disait : " Le témoin déclare cela... notons simplement qu'il a déclaré cela..." Sage attitude !

- Le contenu de ces déclarations (et leur contexte) fasse l'objet d'une publication intégrale et rapide pouvant permettre aux chercheurs intéressés d'en prendre connaissance. Une telle publication du contenu n'obligeant pas à révéler les noms et coordonnées des dits "contactés". (Note : il est tout de même dommage par exemple que l'affaire "Roméo Charlie" connue depuis longtemps de nombreux ufologues n'ait pas encore fait l'objet d'un rapport détaillé exploitable par tous ceux qui s'intéressent au problème.)

Dans un second temps viendra l'étude proprement dite de ces cas. Il sera nécessaire que cette étude porte EN PRIORITE sur le "contacté" lui même et non sur le contenu de son récit. En effet le contenu ne peut avoir de valeur qu'en fonction de la "crédibilité" du narrateur.

Cette étude devra donc être menée scientifiquement ! Or la science a ses règles. Tout "contacté" voulant être pris en considération devra donc OBLIGATOIREMENT SE PLIER A CES REGLES !

Présentement, les seuls scientifiques capables d'aborder correctement le problème des "contactés" sont les neuro-psychiatres et l'on voit tout de suite les difficultés que cela soulève.

En effet, il est fort possible que dans son travail d'Analyste, le Neuro-psychiatre recueille auprès du "contacté" des éléments relevant du secret professionnel. Cette probabilité est d'ailleurs une quasi-certitude. En conséquence, il est inévitable que des éléments d'enquêtes CAPITAUX demeurent irrémédiablement hors de portée des ufologues privés/amateurs, et ce pour de simples raisons déontologiques.

En résumé, nous dirons que le problème des "Contactés" DOIT être étudié au même titre que le reste, mais en multipliant les précautions. Il n'y a pas "d'à peu près" possible. Le problème sera correctement étudié (cf les implications ci-dessus) ou IL NE LE SERA PAS !

Il faut que les ufologues prennent conscience que ce problème est tôt ou tard destiné à leur échapper parceque d'une part ils n'ont pas la méthode pour le mener à bien et d'autre part ils n'en possèdent pas les moyens (par exemple, nécessité de réaliser des électro-encéphalogrammes.). Leur travail à la fois frustrant et excitant consistera donc uniquement à jeter les bases de cette nouvelle forme de recherche. Cela n'ira pas sans mécontenter la majorité d'entre eux... Et bien, tant pis ! Il faut savoir reconnaître ses limites !

Pour la commission : Le rapporteur
Jean GIRAUD (Groupe 03100)

2 ème liste complémentaire des Groupements Ufologiques.

A.R.U.

Association de Recherches Ufologiques

50, Avenue Jean Jaures - 06190 ROQUEBRUNE CAP SAINT

Département : 06

C.U.A.

Cercle Ufologique Aquitain

Chateau d'eau - 33390 PLASSAC

Département : 33

Cercle Ufologique du Mont Blanc

Chalet Maxime Gaillard - 74400 CHAMONIX

Département : 74

Cercle Picard d'Etude des Phénomènes Spatiaux

Route Nationale BEAUMETZ - 80370 BERNAVILLE

Département : 80

Centre d'Etudes et de recherches Ufologiques.

9, Allée des Primevères - Betheni - 51100 REIMS

Département : 51

N.B: Le courrier adressé à ce groupe est revenu avec
la mention "n'habite pas à l'adresse indiquée".

Groupement d'Etudes des Phénomènes d'Outre Espace.

Pascal FRENCHÉ, 65 avenue Charles de Gaulle - 92270 BOIS COLOMBES

Départements: Région parisienne

Groupe de Recherches Ufologiques

7, Rue Alphonse Baudin - 01000 BOURG EN BRESSE

Département : 01

Groupement d'Etudes des Mystérieux Objets Célestes.

G.E.M.O.C.

70, Avenue Brossolette - 10100 ROMILLY SUR SEINE

Département : 10

N.B. : groupe indépendant du G.A.U.

C.E.P.I.

Cercle d'Etude des Phénomènes Inconnus.

58, Rue Mary Besseyre - 92170 VANVES

Départements : Région Parisienne

LES PLEIADES

14, Rue des Frères Magen

47000 AGEN

Département : 47

Frontière de la Science.

Denis SAFRANONEK, 62 Avenue de la République.

93000 AUBERVILLIERS

Départements : Région Parisienne

C.E.M.O.C.P.I. "Sud-Ouest".

Mr GAUDON Michel - 65490 OURSBELILLE

Département : 65

C.G.U.
Club Girondin Ufologique.
17, Rue des Bouvreuils - 33600 PESSAC
Département : 33

Changement d'Adresse :

- 11 : C.N.R.
Commission Nationale de Recherches sur les OVNI
15, Rue Letellier - 75015 PARIS
Départements : Région Parisienne

GROUPE PLURIDISCIPLINAIRE

G.E.R.S.
Groupement d'Etudes et de Recherches Scientifiques
2, Avenue de Normandie - 06000 NICE
Département : 06
Publication : GERS-INFO

TABLEAU D'ALERTE TELEPHONIQUE

GROUPE	NUMEROS	NOMS	HEURES
AAMT	(75) 44.58.48 (75) 42.91.00 Poste 506 (75) 02.33.56	Mr DUQUESNOY David " " Mr CHALOIN/Mr FIGUET	Après 19 h Travail Après 19 h
ADEPS Medit.	(93) 33.96.90 (93) 61.01.22	Mr FUMOUX J.Charles Mr CESARI	
AESV	(42) 23.52.55 (42) 59.42.70	M ^r ALEX	Journée Après 18 h
ADRUP	(80) 71.67.40	M ^r BANET	
AMATEURS D'INSOLITE	(85) 38.38.51 Pos.316 Pos.348	Mr BREUIL Mr MELLERET	Travail
CEMOCPI	(77) 74.49.64	Mr BERLIER Patrick	Repas/soir ou Dimanche
CERPI (Belgique)	(02) 770.28.43	Mr DEPIREUX	Samedi 16/20 h
CLEU (Luxemb.)	231 50.15.61. 231 231 54.71.71. 231	Mr METZDORF Gusty Mr PETIT Christian	Travail 14h/16h
CSERU	(79) 33.43.85 (79) 33.41.00	Mr GRESLOU Nicolas Mr ROULET Jacques	Après 19h
GAU	(25) 24.61.21 (25) 43.56.98	Mr RENAUX Remi "	ça dépend...
GEOS	(1) 404.55.05	Mr LEBAT Gérard	Après 20 h
GERO	(81) 59.02.81	Mr FROIDEVAUX Roland	
GIU (Belgique)	(010)41.38.94	Mr BIDOUL	Jeudi 16h30/17h30
GLRU	(71) 09.77.32	Mr LEMOINE Christian	8h/21 h Perpétuel
GPUN	(28) 51.43.48 (28) 36.59.59	Mr PELLERIN Mr ROBE	
GREPO	(90) 31.26.17 (90) 32.13.55 (90) 77.44.21	Mr FERRIER Mr CRESPIY Philippe Mr ROMAN	(Pas de Nuit) Soir après 18 h
GRIPHOM	(91) 35.26.95	Mr PRAT Michel	
GTROVNI	(25) 43.67.92	Mr CAPET Guy	Après 20 h
GROUPE 03100	(70) 29.41.34	Mr GIRAUD Jean	
GNEOVNI	(21) 26.17.73	Mr D'HONDT J.Pierre	Après 20 h

KRUPTOS	(78) 85.56.56 (78) 58.12.82 (78) 89.25.04	Mr LARONDE Hervé Mr CHALENCON J.J. "	Repas/nuit Repas/Nuit Bureau
LDLN Isère	(74) 97.12.29 (74) 97.01.66	Mr BATTISTON Jean " "	Repas/Soir Travail
OURANOS Marseille	(42) 23.34.22	Mr LANGARD	
PALMOS	(67) 72.79.58 (67) 72.46.00	Mr DUPI Bernard Mr JUELLE Patrick	
SLEPS Genève	(22) 94.43.01 (22) 33.56.07	Mr MARINELLO Marc " "	dés 19h Bureau
SLEPS Lausanne	(22) 24.01.55	Mr IUND Jacques	
SPEPSE	(17) 958.98.09	Mr BONNAVENTURE Raymond	
SVEPS	(94) 92.79.28	Mr FOREST	Sauf Dimanche
VERONICA	(66) 84.31.00 (66) 67.36.54	Colonel MICHEL Mr LASCOLS	de 9h à 11h
CNRE	(87) ;57.06.25	Mr BILLAUDE Patrick	

LISTE DES GROUPEMENTS SIGNATAIRES DU
PROTOCOLE DE COOPERATION C.E.C.R.U.

GROUPEMENT	Président signataire
A.A.M.T.	DUQUESNOY David
A.D.E.P.S. Méditerranée	FUMOUX Jean Charles
A.D.R.U.P.	GEOFFROY Patrick et HAMMER Gilles (Resp UFO)
Les AMATEURS D'INSOLITE	BREUIL François
C.E.M.O.C.P.I.	BERLIER Patrick
C.E.R.P.I. (Belgique)	DEFIREUX Henri
C.L.E.U.	PETIT Christian
C.S.E.R.U.	GRESLOU Nicolas
G.E.O.S.	LEBAT Gérard
G.E.R.O.	FROIDEVEAUX Roland
G.I.U.	BIDOUL Alain
G.L.R.U.	PEYRET Gilbert
G.P.U.N.	ROBE Martial
G.R.E.P.O.	FAUDRIN René
G.R.E.U. F.U.N.	BONAY Jean Marc
GRIPHOM	BEDET Jean
G.T.R.OVNI	CAPET Guy
Groupe PALMOS	DUPI Bernard
S.L.E.P.S.	MARINELLO Marc
S.P.E.P.S.E.	MONNERIE Michel
VERONICA	GOUIRAN Charles
SVEPS	
GNE.OVNI	

A ce jour 21 groupements sont signataires du protocole ; Ces seuls groupements peuvent faire mention de leur appartenance au C.E.C.R.U.

C.R.U.N.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Congrès « objets volants non identifiés » à Imbours (Ardèche)

Romans. — Le comité européen de coordination de la recherche ufologique (C.E.C.R.U.) s'est réuni à Imbours.

Les buts du congrès, qui réunissait plus de 20 groupements d'expression française, sont d'affermir et de préciser les méthodes d'enquêtes, de coordonner les recherches sur le phénomène O.V.N.I.

Les groupements ont travaillé en commission sur les sujets suivants : enquêtes, détection, surveillance du ciel, rencontres rapprochées du troisième type (contacts), commission administrative du C.E.C.R.U. Puis les responsables des différentes commissions ont présenté à l'ensemble des membres les résultats de leurs travaux.

Parmi les résultats du congrès de ce troisième colloque du C.E.C.R.U., nous relevons l'adoption à l'unanimité d'un nouveau rapport d'enquête type qui sera désormais utilisé par l'ensemble des groupements privés sur les observations effectuées par les témoins qui déclarent avoir observé des phénomènes aérospatiaux non identifiés au sol, en mer, et en vol.

Il a été, d'autre part, présenté des systèmes de mesure et

de détection dont l'un utilise un micro-ordinateur, permettant d'enregistrer sur simple cassette des informations mesurées par différents capteurs, puis d'afficher la valeur des paramètres relevés ainsi que l'heure à laquelle ils ont été détectés, sur un écran de télévision.

Au terme de ce week-end de travail (une centaine de participants), force nous est donc

de constater que l'ufologie européenne a prouvé son dynamisme et sa volonté de rendre la recherche ufologique européenne opérationnelle ; et nous ne doutons pas qu'en octobre 1978, lors du prochain rassemblement ufologique qui se tiendra à Paris, l'ensemble des participants sera amené à faire passer la recherche sur le phénomène O.V.N.I. à une meilleure crédibilité.

Dauphiné Libéré

mardi 6 juin 1978

page SUD-EST

